

SOMMAIRE

- **Thales et Safran : forte mobilisation sur tous les sites pour les salaires**
- **La Dépêche du Midi : mouvement de grève des journalistes pour les salaires et les RTT**
- **Polyclinique Francheville de Périgueux : bras de fer salarial**
- **Hôpital de la Timone : bras de fer sur le paiement des astreintes**
- **Air France : grève des hôtesses et stewards à partir du 28 mars**
- **Assistance Publique-Hôpitaux de Paris : manifestation pour un droit effectif à l'IVG**
- **Fret ferroviaire : Grenelle de l'environnement aux oubliettes**
- **Langue du travail : une coopération syndicale France-Québec**

ÉDITO

SALAIRES : LES JÉRÉMIADES DE LAURENCE PARISOT



La multiplication des conflits sociaux sur les salaires a obligé la patronne des patrons à sortir du bois la semaine dernière. Ainsi, lors de sa conférence de presse mensuelle, elle a relevé que « nous sommes dans la crise et pour la troisième année malheureusement ». Et d'ajouter que la marge de manoeuvre des entreprises en matière salariale est « faible » et le choix au début de la crise a été d'abord de préserver l'emploi. « C'est donc très difficile pour les entreprises et les salariés. Les marges de manoeuvre sont tellement faibles que les progressions de salaires dans beaucoup de secteurs sont très faibles, parfois même il n'y a pas de progression », a déclaré Mme Parisot. A l'évidence en effet, nous sommes toujours en crise et n'en déplaise aux zéloteurs du gouvernement, nous sommes encore loin de la sortie. Mais pour autant, la publication des résultats financiers des entreprises révèle un retour à bonne fortune des grands groupes notamment et des résultats assis et confortés par des suppressions d'emplois. La patronne du Medef ne manque pas d'air quand elle affirme que le choix du début de la crise a été de préserver l'emploi. C'est rayer d'un trait l'éviction immédiate des intérimaires et des salariés en contrats précaires, qui ont été les premiers à souffrir du ralentissement. C'est oublier que le patronat

profite de la crise pour accélérer les mutations structurelles et organisationnelles qu'il veut faire financer d'une part, par les salariés et d'autre part, par la collectivité. Plus enclines à servir les actionnaires qu'à investir pour développer l'activité industrielle et les services, les directions d'entreprises bradent le potentiel productif.

Disons-le tout net, Laurence Parisot n'éteindra pas les feux revendicatifs avec de telles jérémiades. Car dans toutes les catégories de salariés, la colère et la combativité gagnent du terrain. La montée en puissance des conflits salariaux trouve naissance dans le blocage des salaires et la multiplication des dispositifs de rémunérations variables. Avec pour résultat pour les catégories cadres et techniciennes, une baisse du pouvoir d'achat. Les cadres et les techniciens aspirent à la sécurisation de leur salaire et souhaitent une augmentation de la part fixe de leur rémunération. Selon le baromètre *Réalités Cadres* de l'UGICT-CGT-CSA réalisé en février, ils sont la moitié à considérer que leur rémunération n'est pas satisfaisante et les trois-quarts à souhaiter que la part fixe du salaire soit confortée. Les politiques d'individualisation des salaires ont pour effet de ne servir correctement qu'une minorité et de fragiliser les salaires du plus grand nombre. Sans compter qu'elles s'appuient sur un mode de management qui organise une mise en concurrence des salariés, qui génère une organisation du travail contre-productive. Avec l'emploi et les retraites, la question salariale sera au cœur de la journée unitaire de grève et de mobilisation de ce mardi 23 mars. Les politiques salariales doivent se fonder sur la reconnaissance des qualifications, une révision de la structure des salaires de l'encadrement, la fin du déclassement des jeunes diplômés. Les femmes ne doivent plus être moins payées que leurs collègues hommes.

Thales et Safran : forte mobilisation sur tous les sites pour les salaires



Débrayages, blocages de sites, rassemblements et assemblées générales ont marqué jeudi dernier la troisième journée de mobilisation sur les salaires au sein des groupes Thales (électronique) et Safran (aéronautique). Les personnels réclament une reconnaissance de leur travail via de meilleures mesures salariales pour 2010. Une dizaine de sites étaient complètement bloqués jeudi matin et des débrayages d'une heure ou deux ont eu lieu partout.

Une pétition demandant une politique salariale plus audacieuse a réuni 15 000 signatures. « *Quasiment un salarié sur deux a signé la pétition appelant à une vraie reconnaissance de l'investissement de chacun* » assure Laurent Trombini, délégué CGT.

L'intersyndicale FO-CFDT-CFE/CGC-CFTC-CGT réclame une enveloppe moyenne au niveau de 2009, soit environ 3 % de la masse salariale. Les syndicats mettent aussi en avant « *la précarisation des revenus des ingénieurs et cadres, dont 50 % de la part variable est calculée sur les résultats du groupe* ». « *Cela faisait longtemps que l'on avait pas vu un tel mécontentement s'exprimer, notamment parmi les ingénieurs et cadres qui constituent 70 % des effectifs* », a également souligné Laurent Trombini.

La Dépêche du Midi : mouvement de grève des journalistes pour les salaires et les RTT

Un mouvement de grève de la rédaction de *La Dépêche du Midi* a été lancé vendredi à l'appel du SNJ-CGT et du SNJ pour obtenir de la direction « *un calendrier de négociations* », sur les salaires et les RTT.

Les deux syndicats estiment que la direction a écarté les journalistes « *des négociations de l'accord de groupe dit « Grenelle DDM » (par lequel) les journalistes voient leurs acquis sociaux mis à mal* ».

Le « *Grenelle DDM* », signé par les autres métiers du groupe (employés, cadres administratifs et techniques, ouvriers du livre), prévoit entre autres une réduction de 6 jours de RTT et une « *modération salariale* » qui fixe entre 1 % et 2 % les augmentations annuelles individuelles.



Polyclinique Francheville de Périgueux : bras de fer salarial



Les salariés de cet établissement privé de 400 personnes se sont mis en grève durant plusieurs jours à l'appel de la CGT et de FO. Le conflit s'est déclaré alors que la direction entendait accorder une augmentation de 78 euros net du salaire des infirmières de blocs opératoires. « *Nous lui avons dit qu'il fallait qu'il étende cette augmentation à tous des salariés* », explique Thierry Quenouille, délégué CGT.

Au début du conflit, les salariés demandaient pour tous une augmentation d'environ 133 euros, qu'ils ont ramenée ensuite à 122 euros pour avancer dans les négociations avec la direction. Cependant, les négociations stagnent et les syndicats font appel à une médiation des pouvoirs publics pour

faire revenir la direction autour de la table des négociations. Le dialogue a donc repris le 18 mars. « *On nous a proposé une enveloppe commune sous forme de primes de 75 euros pour les infirmières et 30 euros pour les autres, explique le délégué CGT. Nous sommes restés sur notre principe d'une équité totale entre tous les salariés et avons demandé une augmentation de 18 points (environ 100 euros).* » En fin d'après-midi, la direction fait sa dernière offre : une augmentation de 36 euros nets par mois pour tous les salariés.

Hôpital de la Timone : bras de fer sur le paiement des astreintes

Les infirmiers spécialisés en bloc opératoire et les infirmiers anesthésistes de La Timone à Marseille ont entamé, depuis fin janvier, avec le soutien de la CGT, des actions pour protester contre la remise en cause du paiement des astreintes.

À compter du 1^{er} juin, ces astreintes leur seront payées au tarif jour même s'il s'agit de période de nuit ou de week-end.

Le manque à gagner est considérable, puisque ces personnels ont chiffré la perte jusqu'à 5 000 euros par an.



Air France : grève des hôtesses et stewards à partir du 28 mars



L'ensemble des organisations syndicales des hôtesses et stewards d'Air France (UNAC, CFDT, UGICT-CGT, SNPNC, CFDT et Unsa) appelle à la grève à partir du 28 mars pour protester contre un plan de la direction visant à réduire les coûts d'exploitation de vols courts et moyens courriers face à la concurrence des compagnies low cost.

Ce mouvement pourrait durer quatre jours. Les organisations syndicales protestent contre le plan d'économie de 54 millions d'euros envisagé par la direction, appelé NEO (New European Offer) consistant notamment à accroître de 20 % la productivité des activités courts et moyens courriers.

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris : manifestation pour un droit effectif à l'IVG

Plusieurs centaines de personnes se sont rassemblées le 18 mars devant le siège de l'AP-HP à Paris, pour défendre « le droit à l'avortement dans des structures adaptées » et dénoncer des Centres d'Interruption Volontaire de Grossesse (CIVG) en Ile-de-France.

Le rassemblement avait lieu à l'appel de huit associations et syndicats (Planning familial, Cadac, Coordination nationale des comités de défense des hôpitaux de proximité, CGT ou Sud-santé, parmi d'autres).

Ces organisations estiment qu'une logique purement comptable à l'oeuvre à l'AP-HP conduit à supprimer « des activités, des lits, des emplois » et à fermer des CIVG. Trois l'ont été depuis mai 2009. Il s'agit des centres des hôpitaux Jean-Rostand (Ivry-sur-Seine), Tenon (Paris 20^e) et Broussais (Paris 14^e), tandis que ceux d'Avicenne-Bobigny et Poissy-Saint-Germain-en-Laye sont menacés.



Fret ferroviaire : Grenelle de l'environnement aux oubliettes

Dans un communiqué, les fédérations CGT et UNSA des Cheminots, FGTE-CFDT et UIT-CGT, FNAUT, le Réseau Action Climat, France Nature Environnement, Agir Pour l'Environnement, WWF, Les Amis de la Terre, Le Comité de Liaison Energies Renouvelables, s'inquiètent du contenu et des orientations du « *Schéma directeur pour un nouveau transport écologique de marchandises* », c'est le titre du nouveau plan Fret SNCF. Elles interrogent même tout simplement : en quoi ce schéma est-il écologique lorsque, aujourd'hui, l'entreprise publique se fixe un objectif de réduction des trafics, abandonne la desserte de



plusieurs territoires, se sépare de moyens humains et matériels (locomotives, wagons, installations...). Ces organisations dénoncent par exemple « *l'abandon programmé de 60 % de l'activité wagons isolés par la SNCF* ». Ce nouveau plan se traduit sur le terrain par l'accélération avérée de la casse du réseau de messagerie ferroviaire SNCF qui organise le transport de wagons isolés. Cette activité permet d'assurer par rail le transport de lots de wagons issus de flux diffus. Son abandon, du fait du report modal sur le transport routier et les poids lourds, va provoquer des rejets supplémentaires de gaz à effet de serre de l'ordre de 300 000 tonnes équivalent CO₂/an selon une étude « *Carbone 4* » commanditée par la SNCF. C'est un contresens absolu avec les objectifs du Grenelle de l'Environnement. De surcroît, les conséquences sociales, en emplois et en perte de savoir-faire seraient considérables et l'abandon d'installations et d'infrastructures va rendre la situation irréversible. Les signataires du communiqué commun estiment qu'il faut donc revoir d'urgence la copie du plan fret SNCF. Ces organisations en appellent à un véritable débat public associant élus et citoyens, professionnels et utilisateurs du rail, militants salariés et associatifs. Cette mobilisation est essentielle pour construire un avenir durable.

Langue du travail : une coopération syndicale France-Québec



Vendredi, 19 mars, la Fédération des Travailleurs et Travailleuses du Québec, FTQ et la Confédération Générale du Travail, CGT ont lancé un Portail syndical commun « *Langue du travail* » - fruit de leur coopération. A cette occasion, la CGT et sa fédération de la métallurgie ont organisé une journée de découverte et de sensibilisation sur cette thématique. Une trentaine de militants ont partagé leur expérience et leur questionnement sous trois angles différents : la langue du travail en France et dans l'Union européenne ; l'usage des langues dans les comités d'entreprise européens et le travail syndical concret sur la langue des travailleurs migrants et leur accès à l'information (par exemple, consignes de sécurité, droit social) et si besoin aux langues des pays d'accueil. Cette initiative a été conclue par le lancement officiel du Portail en duplex, en France par Bernard Thibault, Secrétaire général de la CGT, en présence de Xavier North, Délégué général de la

Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France, DGLFLF et au Québec, par René Roy, Secrétaire général de la FTQ ainsi que France Boucher, Directrice générale de l'Office Québécois de la Langue Française, OQLF - financeur de ce projet - et un représentant du ministère de la Culture. A la même heure – décalage horaire oblige – débutait à Montréal la « *Journée annuelle des comités de francisation des entreprises* » à laquelle ont été conviés des représentants de la CGT.